

### Patrimoine : Hôtel de Ville d'Antoing – situation

Nos services techniques et administratifs sont sensibilisés à la sauvegarde du patrimoine communal et relayent les situations au Collège Communal. Dans cette optique, le Collège communal a sollicité le 22 décembre 2015 un certificat de patrimoine pour pouvoir procéder à divers travaux d'entretien et d'aménagements de l'ancien Hôtel de Ville. Rappelons qu'une partie des façades et des toitures de l'Hôtel de Ville sont classées, nous devons donc solliciter le SPW Département du Patrimoine avant toute réalisation de travaux et obtenir l'accord du SPW.

En ce qui concerne « les sérieux indices » d'infiltration d'eau, nos services ont déjà inspecté le bâtiment. Les toitures sont saines et le seul indice d'infiltration d'eau provient d'un châssis côté pignon rue du Burg, laissant penser que ce dernier est ouvert. Ce châssis est bloqué et un film de protection se situe à l'intérieur. Il n'y a donc pas de problèmes d'infiltration d'eau dans ce bâtiment.

Au niveau des peintures extérieures des façades et pignons, les parties les plus atteintes sont les pignons. Ce poste se situe dans la partie classée de bâtiment.

Pour les menuiseries extérieures, les châssis les plus atteints se trouvent sur le pignon côté rue du Burg. Les autres sont relativement en bon état. Les châssis se situent dans la partie classée du bâtiment.

Le contenu de la demande du certificat de patrimoine envoyée le 22 décembre 2015 comporte les postes suivants :

- L'entretien des façades ;
- Le remplacement des menuiseries extérieures, le cas échéant un gros entretien ;
- La pose d'un raccordement au gaz de ville ;
- La pose de toilette au rez-de-chaussée ;
- La pose d'un ascenseur dans le bâtiment pour faciliter l'accessibilité des personnes à mobilité réduite au premier étage.

Nos services réalisent actuellement des estimations dans ce sens pour inscription budgétaire 2017.

Par ailleurs, il existe un plan de réaffectation de ce bâtiment. Il est prévu d'y implanter notre office du tourisme dans une partie du rez-de-chaussée, d'y créer une partie musée pour exposer la collection d'œuvres d'art de la ville d'Antoing et une salle de vernissage pour les expositions.

L'étage (bureau du receveur, du Secrétaire Communal, du Bourgmestre et ancienne salle du conseil communal) du bâtiment est loué actuellement à la firme Your Nature pour un montant mensuel de 800 €. Le rez-de-chaussée et les bureaux sous combles sont libres. Les factures d'énergie sont prises en charge par notre locataire.